

Quels sont les effets sur la santé ?

La voie d'exposition principale est l'inhalation.

Le formaldéhyde peut :

- provoquer des irritations et des inflammations au niveau des yeux, des voies respiratoires et de la peau ;
- provoquer une sensibilisation accrue chez les personnes allergiques ;
- avoir des **conséquences néfastes sur le système nerveux** (fatigue accrue, migraines, nausées, vertiges,...).

Le formaldéhyde est répertorié par l'Organisation Mondiale de la Santé comme « **cancérogène** avéré » pour l'Homme.



Quels sont les impacts environnementaux ?

Le formaldéhyde a des effets nocifs sur l'environnement et sur la **biodiversité**. En tant que COV¹, il contribue à la formation d'**ozone troposphérique** particulièrement irritant provoquant des maladies pulmonaires chroniques (chez l'homme), ainsi qu'une réduction du taux de croissance des arbres ou encore des hémorragies pulmonaires chez les oiseaux.

Le saviez-vous ?

La sensibilité des enfants au formaldéhyde est nettement plus grande que celle des adultes.

✕ Pour en savoir plus !

Réglementation

Pas de normes au niveau fédéral, wallon et bruxellois. Par contre, la Flandre a adopté un arrêté en 2004 reprenant les valeurs guides de l'OMS.

L'Arrêté flamand conseille 10 µg/m³ comme valeur idéale à ne pas dépasser et 100 µg/m³ comme valeur d'intervention.

Depuis le 1er janvier 2015, un Arrêté Royal* régleme les émissions des revêtements de sol. Cet Arrêté fixe le niveau seuil d'émissions à 28 jours pour le formaldéhyde à 100 µg/m³.

Les revêtements de sol vendus en Belgique, ainsi que les colles pour les fixer, sont soumis à cette norme.

Le saviez-vous ?

Les vêtements « faciles à repasser » ou les tissus infroissables contiennent du formaldéhyde qui peut provoquer des irritations de la peau. Laver donc les vêtements neufs avant de les mettre. Cela permettra d'éliminer une bonne partie des composés toxiques.

- ↳ Le suivi de l'enquête qui a eu lieu en France en 2009-2010 sur « la surveillance de la qualité de l'air dans les crèches et les écoles, campagne de mesures portant sur le confinement de deux polluants - le formaldéhyde et le benzène » est consultable sur le site www.actu-environnement.com



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Loterie Nationale.

* AR du 8 mai 2014

¹ Art 29 Arrêté infrastructure, ONE + Voir fiche de ce coffret « Les Composés Organiques Volatils (COV) ».



Le Formaldéhyde

De quoi s'agit-il ?

C'est un gaz incolore, inflammable et d'odeur piquante. Il est l'un des Composés Organiques Volatils (COV) les plus courants et les plus polluants de l'atmosphère intérieure des habitations. Le formaldéhyde est également nommé formol lorsqu'il est dissout dans l'eau.

A température ambiante, le formaldéhyde se libère sous forme de gaz et se répand dans la pièce. En présence de sources, plus la température et l'humidité de l'air sont élevées, plus le dégagement de formaldéhyde est important.

NANOU
TU PEUX OUVRIR LA FENÊTRE
ON VA COMMENCER NOTRE PEINTURE





👉 Où peut-on le trouver ?

- Il est souvent employé dans la confection des matériaux de construction, d'isolation et d'ameublement ;
- Il est utilisé pour ses propriétés de **solvant et de fixateur**, par exemple dans les panneaux de bois aggloméré, contreplaqué et mélaminé, les mousses isolantes et les colles ;
- Il est un **conservateur** qui se retrouve dans les peintures à l'eau et dans la plupart des produits d'entretien, les désinfectants, les assouplissants, les cosmétiques ;
- Tous processus de combustion dégage naturellement du formaldéhyde, comme l'encens, le tabagisme, les feux de bois, les gaz d'échappement,...



«Panneau de particule», Marc Roger

Le saviez-vous ?

Chaque source dégage individuellement des quantités de formaldéhyde habituellement faibles, mais prises ensemble, tout particulièrement dans les espaces peu ventilés, la concentration peut devenir significative.

✕ Que faire ?

✓ Réduire au maximum les sources de formaldéhyde

Se renseigner sur la composition lors de tout achat.

✓ Maintenir une température ambiante entre 18° et 24°C ainsi qu'une humidité relative entre 40 et 60%, ce qui réduira la libération du formaldéhyde

✓ Renouveler l'air du milieu d'accueil par périodes de 15 minutes au moins 2x par jour

Cette action aura pour conséquence d'éviter l'accumulation de ce polluant, aussi bien que d'autres polluants intérieurs. Lors de l'achat de nouveaux meubles, il est recommandé pendant les premiers mois de ventiler plus souvent les locaux (voir fiche de ce coffret « Pourquoi et comment renouveler l'air d'un milieu d'accueil ? »).

✓ Privilégier le bois naturel

Si cela n'est pas possible, choisir du bois aggloméré à faible taux d'émission de formaldéhyde (renseignement à obtenir auprès du fabricant). Il existe trois classes de panneaux : E1, E2, E3 (selon la norme EN120). Les panneaux de classe E1 contiennent et émettent le moins de formaldéhyde: 8mg/100g de panneau sec.

Les meubles en métal peuvent également présenter une alternative au bois aggloméré.

✓ Traiter les surfaces émettrices non couvertes, (où les particules de bois sont visibles) avec du vernis étanche (solvant aqueux) ce qui bloquera l'émanation de formaldéhyde

✓ Éviter l'utilisation de colles, peintures et cosmétiques contenant du formaldéhyde (lire la composition)

Penser à clouer ou à visser.



✓ Ne pas contaminer l'air intérieur du MA avec la fumée de cigarette en ne fumant pas dans et à proximité du bâtiment

La fumée peut pénétrer par une fenêtre entrouverte ou par une porte non étanche.

